

fédération  
des services  
publics

la  
cgt

# DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE : JE VOTE CGT!



## Police municipale : nos missions évoluent, nos droits doivent suivre !

**P**artout en France, les syndicats CGT et leurs représentant-es au sein des instances paritaires locales et nationales portent les besoins, les aspirations et les revendications des personnels. Ils mènent la bataille revendicative pour améliorer les conditions de travail et de vie de toutes et tous.

**Derrière chaque uniforme, il y a d'abord un travailleur. Une femme ou un homme dont l'engagement républicain mérite une reconnaissance réelle, et non de simples promesses.**

Alors que le Sénat a examiné l'extension de nos prérogatives, la CGT rappelle une vérité que le gouvernement semble ignorer : la police municipale n'est pas une variable d'ajustement. Depuis trop longtemps, nous pallions le désengagement de l'État en devenant le premier service de proximité, exposés en première ligne à une violence croissante et à des crises sociales complexes.

Pourtant, le projet de loi actuel impose une montée en charge massive — compétences judiciaires élargies, généralisation des amendes forfaitaires, déploiement de drones — sans ja-mais aborder la question cruciale de nos carrières et de nos conditions de travail.

**La CGT lance l'alerte : nous refusons une réforme qui sacrifie notre lien avec la population.** En basculant vers une logique purement répressive, on nous détourne de notre cœur de métier : le dialogue et la présence de terrain. Cette confusion entre missions administratives et judiciaires ne fait que fragiliser l'agent-e, le ou la plaçant dans une insécurité juridique inacceptable. Pour notre organisation, aucune modernisation technique ne pourra se faire sans un véritable moteur de progrès social.

**Nos exigences sont claires et non négociables :** Nous exigeons, en premier lieu, **une retraite digne.** La

pénibilité et la dangerosité de nos missions doivent enfin être actées par un droit effectif à la retraite anticipée. Cela passe impérativement par l'extension du bénéfice du 1/5 à l'ensemble des agent-es et l'intégration totale des primes dans le calcul des pensions. Il est grand temps de mettre fin aux retraites de misère qui sanctionnent celles et ceux qui protègent la cité.

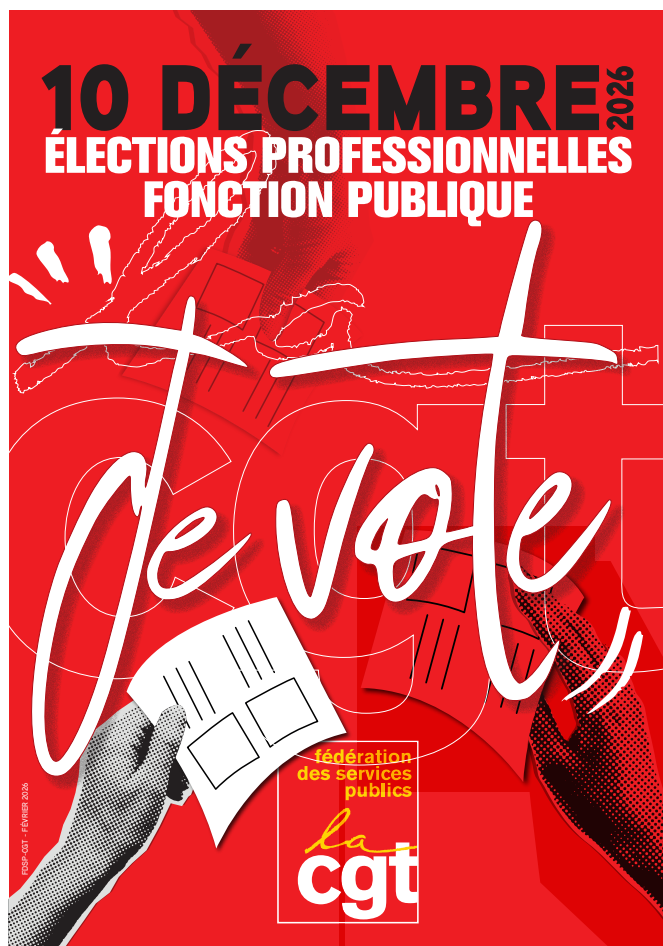
Nous revendiquons ensuite **une revalorisation statutaire à la hauteur de nos responsabilités**. Les policier-es municipaux ne sont pas des sous-agent-es de sécurité. La CGT exige l'application de la catégorie active pour toute la filière et une refonte globale des grilles indiciaires. Nous portons un plan de requalification ambitieux : le passage automatique en catégorie B pour les agent-es de catégorie C, en catégorie A pour les B, et en A+ pour les cadres.

Enfin, nous restons d'une vigilance absolue face à l'introduction de nouveaux outils comme les drones ou l'intelligence artificielle. Ces technologies doivent exclusivement servir la protection des agent-es et des citoyen-nés. En aucun cas elles ne doivent devenir les instruments d'une surveillance démesurée ou d'une pression managériale accrue sur les personnels.

**Il n'y aura pas de sécurité de proximité durable sans agent-es reconnus, motivés et protégés.**

**Pour être efficaces, pour assurer notre présence auprès des agent-es et des salarié-es dans toutes les instances CST, les CAP, en CCP\*, pour que nos revendications soient entendues et validées par les pouvoirs publics, nous devons être encore plus forts.**

\*CST : Comité social territorial, CAP : Commission administrative paritaire, CCP : Commission consultative paritaire.

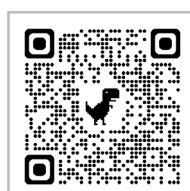


MES MISSIONS ONT UN SENS,  
MON VOTE AUSSI

.....  
**DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**  
**JE VOTE CGT !**



Connaissez vos droits,  
lisez notre guide «Droits des agents»  
en scannant le QR code



Pour vous syndiquer en ligne,  
scannez le Flashcode!